

La politique de la ville : kezako ?

La politique de la ville, c'est...

Une politique ayant pour objectif d'améliorer la situation des quartiers les plus en difficulté, que l'on appelle les « quartiers prioritaires ». C'est une politique qui agit sur :

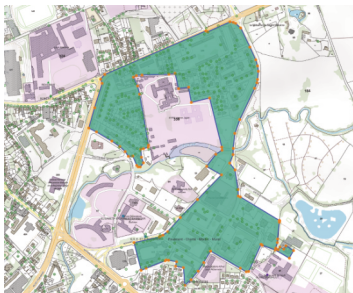
- Les problèmes de **vie quotidienne** des habitants (les questions de santé individuelles et collectives, l'éducation des enfants, lutter contre les phénomènes de pauvreté, soutenir la vie associative, lutter contre les discriminations...)
- **L'urbain** (rénover le cadre de vie : les espaces publics, les rues, les logements des bailleurs sociaux, les équipements publics ...)
- Le **développement économique et l'emploi** (soutenir les créateurs d'entreprises, favoriser l'insertion professionnelle de tous...)
- Les conditions de **sécurité**



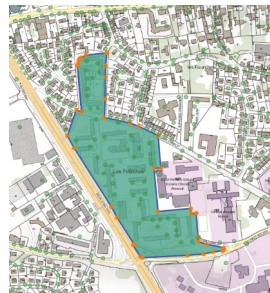
Les quartiers prioritaires de Laval

Le contour ou périmètre des quartiers prioritaires a été dessiné et défini par l'État en concertation avec la ville de Laval et Laval Agglomération, ils sont au nombre de 3.

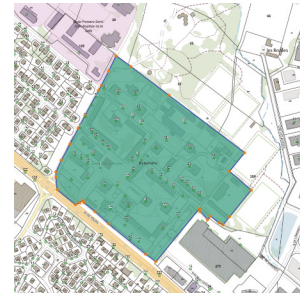
Pour la Mayenne, 3 quartiers prioritaires sont identifiés à Laval



*Pavement-Charité-
Murat-Mortier*



Les Fourches



Kellerman

Comment la politique de la ville fonctionne ?

L'État dispose d'un budget consacré à des actions spécifiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Pour notre territoire il s'agit de 330 000€ attribués pour l'année 2023.

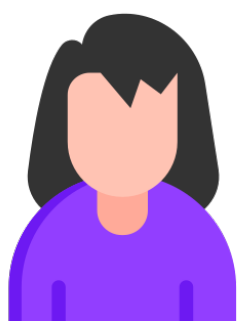
La ville de Laval y consacre spécifiquement 105 000 € et Laval Agglomération 50 000 €.

La Caisse d'Allocations Familiales, le département de la Mayenne viennent également soutenir les projets de la politique de la ville.



Le contrat de la ville, c'est...

Le contrat de ville est un engagement des pouvoirs publics pour un mieux vivre dans les quartiers et aider les habitants à trouver des solutions pour leurs problèmes du quotidien.



Il se matérialise par un document signé par l'ensemble des partenaires de la politique de la ville reprenant :

- des éléments de diagnostic sur les difficultés rencontrées par les habitants,
- des projets d'actions en réponse aux difficultés rencontrées,
- des engagements concrets et précis des signataires

Cela fait de la politique de la ville une politique partenariale, où l'ensemble des acteurs de l'État et des collectivités, contribuent à la réduction des inégalités au sein des quartiers prioritaires.

Des exemples d'actions financées par la politique de la ville sur vos territoires

Dans le domaine urbain : la rénovation urbaine du quartier de Saint-Nicolas, la création d'une ferme urbaine, l'implantation d'une régie de quartier aux Fourches

Au quotidien : le soutien des familles dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, les ateliers d'accompagnement à la scolarité, de la médiation pour emmener les habitants sur des programmes culturels, des sorties pour les jeunes et les familles....

Dans le domaine de la santé : des accompagnements individuels pour les personnes isolées, des ateliers d'art thérapie...

En matière de prévention de la délinquance : des animateurs et des renforts éducatifs sur la période de l'été, des séjours pour les jeunes, des temps d'animation sur l'espace public...

Actualités

Une nouvelle génération de contrats de ville entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Une concertation citoyenne des habitants des trois quartiers prioritaires de Laval sera menée tout l'été. Vous pourrez vous exprimer sur les sujets à prioriser pour améliorer votre quotidien et vous aider à développer vos projets.

Des informations seront régulièrement diffusées à ce sujet sur les sites et réseaux sociaux de la Préfecture et de Laval agglomération.

